

**PUBLICATION dans le cadre de l'Article L.49
du Code des Postes et Communications Électroniques**



Figure 1: vue d'ensemble du **Génie Civil** à réaliser entre les communes de Crépand et Montigny-Montfort

1. Contacts

Maître d'ouvrage :

Conseil Départemental de Côte-d'Or
Pôle Aménagement et Développement des Territoires
Mission Aménagement numérique
1, rue Joseph Tissot
B.P. 1601 – 21035 Dijon Cedex

Chargé d'affaires Mission Aménagement numérique :

M. Frédéric POURNIN	Tel : 03 80 63 67 12	Mobile :
	e-courriel : frederic.pournin@cotedor.fr	

2. Synoptique de la branche optique avec GC à créer

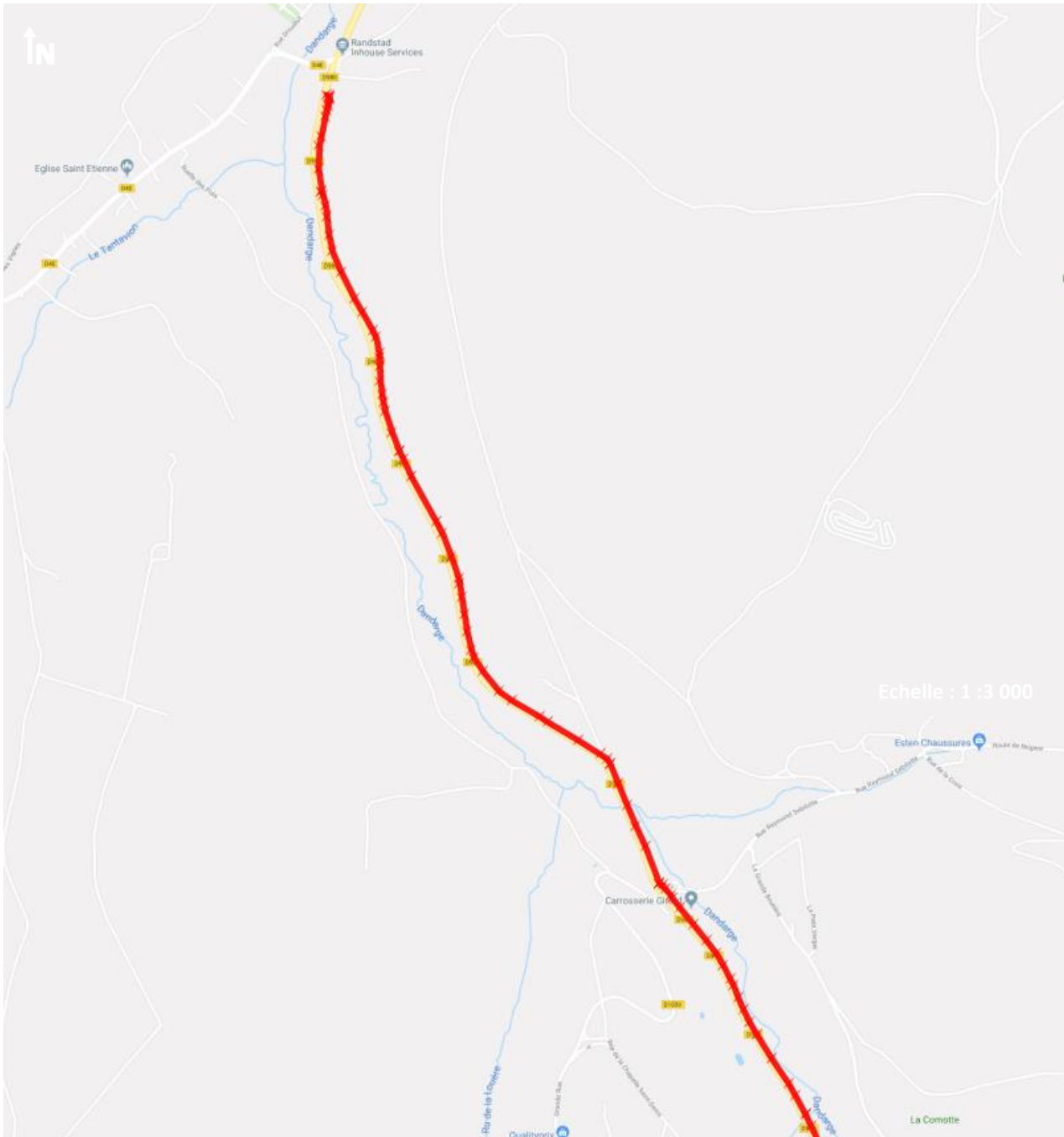


Figure 2 : vue rapprochée du GC 1 entre les communes de Crépand et Montigny-Montfort

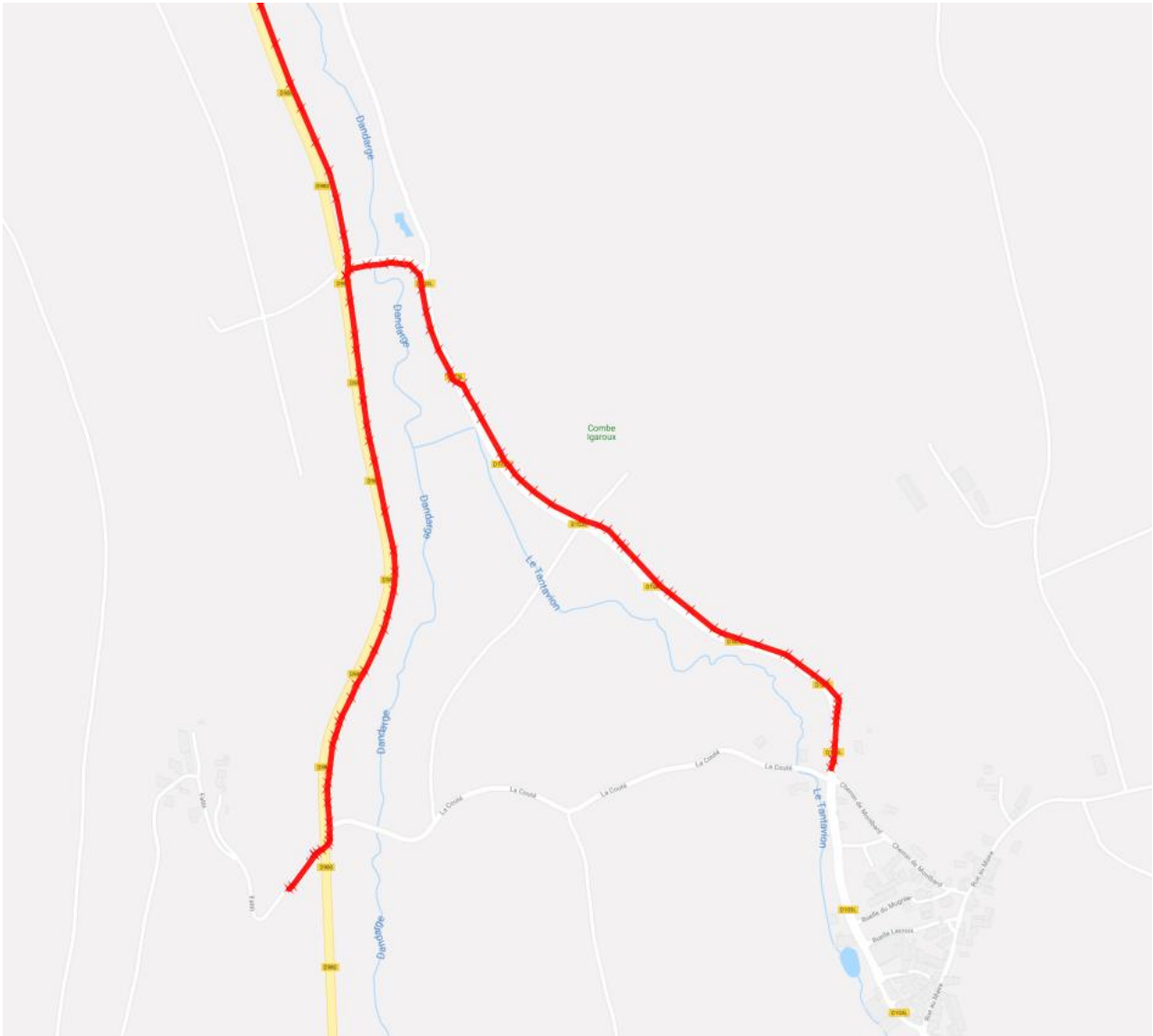


Figure 3: vue rapprochée du GC 2 entre les communes de Crépand et Montigny-Montfort